

CHATEAUNEUF

FLASH INFO

ETE 2023

AGENDA

Du mercredi 28 juin au samedi 1^{er} juillet : festival les sons du lac .

Mercredi spectacles enfants toute la journée, concerts les jeudi, vendredi et samedi soir.
Programme complet et billetterie sur <http://www.lessonsdulac.fr/>



Samedi 1^{er} juillet : L'APE du Val Coisin fête la fin d'année.

Buvette, maquillage, jeux en bois, olympiades pour les enfants ...Rendez vous à la salle des fêtes de Villard d'Héry à partir de 10h30

Du lundi 3 au jeudi 13 juillet : TOPICHA plante son chapiteau.



Pour clore en beauté le projet cirque de l'école de Châteauneuf, un chapiteau sera planté. En dehors du temps scolaire, ce sera également un festival jeune public et familial de cirque, magie, danse, yoga .
Programme complet en scannant le QR code ci contre.



Samedi 22 et dimanche 23 juillet : Association loisirs et pêche.

Concours Enduro Carpe. Renseignements sur «facebook étang de Chateauneuf». Inscription : 50€ par équipe avant le 15 juillet 2023 à M. Steve BOUCHER au 06 69 73 72 88.

Samedi 29 juillet 18h30 à l'église : 33^{èmes} fêtes musicales de Savoie.

Concert par le groupe «Ensemble La Française» qui jouera les quatuors baroques publiés en 1756 à Paris également intitulés «conversations galantes et amusantes» par Louis Gabriel Guillemain.
Adultes 10€ ; enfants, étudiants 5€



Samedi 12 et dimanche 13 août : Association loisirs et pêche

Concours Enduro Carpe. Renseignements sur «facebook étang de Chateauneuf». Inscription : 50€ par équipe avant le 5 août 2023 à M. Steve BOUCHER au 06 69 73 72 88.

Dimanche 17 septembre : Fête du cheval au village du Boisson

Organisée par la «Cavalerie du Val Coisin», le programme est en cours d'élaboration.

Samedi 30 septembre : Repas des aînés à la salle communale. Les détails de l'organisation seront communiqués aux personnes concernées quelques temps avant la manifestation.

Dimanche 1^{er} octobre : Fête de la pomme

Organisée par le comité des fêtes, diverses animations vous seront proposées.

TRAVAUX

Arrosage des fleurs :

L'arrosage se fera à partir de l'eau de pluie récupérée dans la citerne du village de l'église. Cette installation a nécessité quelques aménagements de l'éclairage public afin de disposer de l'énergie électrique dans le bâtiment des toilettes.



Merci de ne pas jeter sur la voie publique .

Publié par le conseil municipal de Châteauneuf (73)

Directrice le la Publication : Christelle Hugonot

Edité en 450 exemplaires.



Cimetière :

La haie entre l'allée et le mur du cimetière nord a été plantée par Eric et Adrien, nos employés communaux.

Enfouissement des réseaux aux Poncins :

ENEDIS devrait prochainement finir les raccordements. On attend que le SDES (Syndicat Départemental d'Energie de Savoie) fasse les études et le devis définitif.

Rénovation bâtiment mairie :

Plusieurs esquisses ont été proposées, l'avant projet définitif devrait être remis en juillet. Les travaux ne devraient pas commencer avant février / mars 2024. En effet les délais pour l'obtention du permis de construire, puis le recours des tiers, puis la consultation des entreprises, sont d'environ 6 mois.

**Hangar municipal :**

- L'installation des **panneaux photovoltaïques** devrait intervenir à l'automne. Le contrat d'**auto consommation** permettra d'alléger la facture d'électricité.
- **Sobriété** : Le chauffage de l'atelier est maintenant doté d'un thermostat et d'une programmation.
- **Incivilités** : Suite à plusieurs dégradations, une vidéo protection va prochainement être installée.

Création d'un Conseil Municipal des jeunes :

Vous avez entre 9 et 13 ans, les affaires publiques vous intéressent. Vous voulez vous associer, vous initier à la vie communale. Pour cela, nous vous invitons à déposer votre candidature en mairie.

Le Conseil Municipal des jeunes (CMJ) est élu pour un mandat de 2 ans. Deux années pendant lesquelles vous pourrez faire des propositions pour améliorer le cadre de vie des jeunes, l'environnement, les festivités Nous avons actuellement 3 candidats, venez les rejoindre !

Congés d'été :

Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 juillet au 6 août inclus.

- L'agence postale sera fermée du 17 juillet au 16 août inclus.

Recensement :

Le recensement de la population de Châteauneuf se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Pour réaliser cette enquête la mairie recherche 2 agents recenseurs (rémunérés).

Les candidatures sont à déposer en mairie à partir du 1er septembre.

Agence postale communale :

Attention, depuis le 20 juin 2023, les tournées des facteurs sont modifiées. Le courrier est désormais relevé à 10h30.

Pour rappel, les horaires de l'agence postale sont modifiés jusqu'au 30 septembre :

- lundi et jeudi : 14h - 18h
- mardi, mercredi et vendredi : 14h - 17h

Conciliateur de justice :

M. RAUX assure des permanences :

- À la mairie de Chamoux sur Gelon les 1ers vendredis du mois, de 9h à 12h. Prise de rendez-vous en contactant le secrétariat 04 79 36 40 19.
- Dans les maisons France Service : à La Rochette les 1er et 3ème mercredi du mois (prise de rendez-vous au 04 79 65 36 02) ou à St Pierre d'Albigny les 1er mardi du mois de 9h à 12h (Prise de rendez-vous au 04 79 25 89 83).

Bulletin municipal janvier 2023 :

Quelques administrés ont été gêné par les sujets abordés dans les rubriques «Pour sourire». Nous en sommes désolés. Nous serons plus vigilants à l'avenir sur le choix des sujets.



Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été!

